



PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

DDTM 33

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

Les activités marquantes en 2018



Renaud Laheurte



Hervé Servat



Ronan Le Saout



Alain Guesdon

L'équipe de direction de la DDTM 33, que j'ai rejointe au début du mois de janvier 2019, a le plaisir de vous présenter les principaux faits marquants du service pour l'année 2018, dans un format plus dynamique, imagé et synthétique.

Comme vous pourrez le lire, la DDTM intervient dans un grand nombre de domaines touchant à la vie quotidienne des girondins, principalement en appui aux collectivités et aux porteurs de projets, pour les accompagner et les inciter à répondre aux besoins des habitants en tenant compte des enjeux majeurs auxquels nous devons collectivement faire face.

Ces besoins et enjeux sont nombreux et pour n'en citer que quelques uns : faire en sorte que chaque ménage puisse trouver un logement de qualité répondant à ses capacités financières et à ses besoins, favoriser un urbanisme plus compact et durable, prenant en compte les besoins de mobilité, encourager la revitalisation des centres-villes/centres-bourgs, offrir aux habitants un environnement et un patrimoine riches et préservés, encourager la transition de la viticulture et de l'agriculture vers l'agro-écologie, protéger les vies et les biens contre les risques naturels, favoriser la lutte contre le changement climatique et l'adaptation au changement climatique,...

Je remercie les équipes de la DDTM 33 pour leur engagement sans faille au service de la transition écologique et solidaire des territoires girondins.

Renaud LAHEURTE



Conférence de la DDTM



Cérémonie des vœux



Sortie de service



Accueil des nouveaux arrivants



Sortie de service



Organisation et fonctionnement de la DDTM 33

Cécile Le Gall - Mission d'Appui au Pilotage, de Coordination et de Communication et Secrétariat Général

La DDTM 33, ce sont (au 31/12/18)

- 330 agents (57 % de femmes et 43 % d'hommes), dont :
- 253 agents du MTES/MCTRCT (Environnement/ Logement)
- 30 agents du MAA (Agriculture/Forêt)
- 45 agents du MI (Intérieur) dont 44 inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière et 1 déléguée
- 2 agents du SGG (Premier Ministre)

Les services du siège sont installés à la Cité administrative de Bordeaux et les unités territoriales de la DDTM sont implantées à Arcachon, Libourne et Lesparre.

Mobilité des agents : 29 arrivées externes, 23 mutations internes, 16 mutations externes et 18 retraites.

Promotions des agents : 17 promus au titre du tableau d'avancement, 2 promus au titre de la liste d'aptitude, 6 réussites à l'examen professionnel et 1 réussite au concours professionnel.



Cité Administrative de Bordeaux

- 1 031 872€ de budget de fonctionnement dont 50 060€ pour la formation
- 4 réunions du Comité technique
- 4 réunions du CHSCT

Élections professionnelles

Les élections professionnelles pour le renouvellement de tous les comités (comités techniques ministériels et comités techniques locaux) et commissions (commissions administratives paritaires et commissions consultatives) de la Fonction Publique d'État se sont déroulées le 6 décembre 2018.

Télétravail

La deuxième campagne de demandes d'autorisations de télétravail s'est déroulée en 2018 : 30 agents exercent désormais des activités en télétravail.

Transfert des emplois «eau et biodiversité»

La troisième et dernière phase de décroisement des emplois «eau et biodiversité» du MAA vers le MTES a été effective au 1er janvier 2018 : ainsi, 4 emplois MAA occupés par des agents du service Eau et Nature de la DDTM ont basculé sur des emplois MTES.

Cette dernière phase marque l'achèvement d'un décroisement progressif sur trois ans, qui a conduit à transférer un total de 12 emplois du MAA vers le MTES. Tous les agents du service Eau et Nature concernés par cette démarche ont accepté ce transfert, privilégiant un maintien sur leur poste.

Transfert des emplois «sécurité et éducation routière»

La première phase de décroisement des emplois «sécurité et éducation routières» du MTES vers le MI (hors délégués et inspecteurs du permis de conduire déjà transférés au MI en 2013 et 2014) a été réalisée au 1er janvier 2018. Ainsi, 2 emplois «éducation routière» occupés par des agents du service Urbanisme Aménagement Transports de la DDTM ont basculé du MTES vers le MI.

La seconde phase du processus de «décroisement» a été engagée pour une mise en œuvre effective au 1er janvier 2019.

Restructuration de la filière ADS

La filière ADS (Application du droit des sols) a été reconfigurée suite aux lois ALUR et NOTRe, avec pour conséquence la nécessité de repositionner 51 agents issus de cette filière et de fermer le site de Langon le 31 décembre 2018, après la fermeture des sites de Saint-André-de-Cubzac, Carbon-Blanc et Andernos en 2015.



Agriculture et Forêt

Nathalie FABRE - Service Agriculture, Forêt et Développement Rural

Une année culturelle marquée par les intempéries

La DDTM a été très sollicitée pour le traitement des calamités agricoles :

-mesures de soutien aux exploitants agricoles suite aux orages de grêle de mai/juin/juillet (9 000 ha de vignes touchés), dont reconnaissance de calamité.

-gestion de la sécheresse et des intempéries sur prairies.

La cellule d'accompagnement des exploitants agricoles en difficulté a été renouvelée et restaurée.



Aide PCAE pour un élevage bovin



Piste DFCI à Hourt'n

Transition écologique : visite ministérielle en Gironde

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, et Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, se sont rendus le 21 septembre en Gironde pour rencontrer des entreprises engagées dans la transition écologique. Cette visite, tournée vers des sociétés et vignobles engagés dans le respect de l'environnement, a été l'occasion de réaffirmer la volonté de réduction puis d'abandon et le déploiement de méthodes alternatives de production et des produits phytosanitaires.

Des demandes de défrichage complexes

Le nombre de demandes de défrichage se maintient majoritairement pour de faibles surfaces. Il y a davantage de dossiers relevant de l'autorisation environnementale et plus de contentieux, tant sur des autorisations que sur des refus.



Grêle 2018

Gestion des aides du FEADER : des procédures toujours plus cadrées

Les dossiers PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations) ont connu un retard en lien avec les incertitudes de financement, qui a été résorbé en fin d'année. Leur nombre est croissant en Gironde, lié aux investissements visant à limiter l'usage des pesticides et leur impact. L'instruction des dossiers DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) a été adaptée en conformité avec les règles des marchés publics. Le paiement des aides chablis Klaus se poursuit..

Un fort investissement sur la prévention des Feux de Forêt

Les demandes de brûlage dirigé et la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (expérimentation réalisée par le Conseil Départemental) ont fait l'objet d'un suivi particulier. Un Plan Inter départemental de Protection de la Forêt Contre l'Incendie est en cours d'élaboration.



Débroussaillage

L' Agriculture et la Forêt en chiffres

Campagne PAC 2018

- 4129 dossiers déposés, acompte payé en octobre puis solde versé en décembre (1811 dossiers traités pour 23,8M€)
- paiement des aides MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) et bio demandées en 2016 (534 dossiers payés pour 1,74M€ - 90% des dossiers), et en 2017 (366 dossiers payés pour 1M€ - 57% des dossiers)
- paiement de l'assurance récolte 2016 (1284 dossiers pour 6,3M€) et 2017 (1229 dossiers pour 5,9M€)

Calamités

189 demandes traitées au titre du gel 2017 pour un montant de 1,14M€

FEADER

331 dossiers engagés pour 5,55M€

425 dossiers payés pour 5,1M€

Défrichage

175 autorisations délivrées pour 240ha
46 boisements compensateurs validés pour 619ha visités
603 500€ d'indemnités financières aux défrichements

Plans Simples de Gestion

14 contrôles avant agrément
110 contrôles après agrément

Adhésion au régime forestier

4 communes, soit 753 ha

Aides Dynamic Bois de Foredavenir

20 dossiers engagés pour 283 ha



Prévention des risques et Gestion de crise

Frédéric PAINCHAULT - Service Risques et Gestion de Crise

Tempêtes et inondations de janvier et mars 2018

Les tempêtes « Carmen », du 1er janvier 2018 et « Eléonor » du 5 janvier 2018 ont nécessité un passage en vigilance orange inondation : quelques débordements ont été constatés sur Bordeaux Métropole (fermeture des quais), sur le cubzaguais, et la vallée de la Dordogne.

Des inondations fluviales ont par ailleurs eu lieu les 22 et 23 janvier 2018 sur la Garonne, la Dordogne et la Dronne.

Un événement fluvio-maritime a eu lieu entre le 2 et le 4 mars 2018 sur le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde, engendrant des dégâts relativement importants. Fin mars 2018, un nouvel événement fluvio-maritime a nécessité un suivi par la DDTM.

Opérations gilets jaunes à partir de novembre 2018

La DDTM a été sollicitée en novembre et décembre 2018 pour rechercher du matériel permettant de venir en éventuel soutien des gestionnaires routiers (nettoyage de chaussées, stockage de déchets, engins d'évacuation).

À partir du 8 décembre, un cadre de la DDTM est intervenu à chaque COD (Centre Opérationnel Départemental). Une astreinte de sécurité a été mise en place en appui du cadre d'astreinte hebdomadaire entre le 8 décembre 2018 et le 6 janvier 2019.



Immeuble Le Signal à Soulac-sur-Mer

Depuis plusieurs années, la situation de l'immeuble Le Signal à Soulac-sur-Mer, situé en front d'océan, proche d'une crête dunaire, est très préoccupante. Les occupants ont été évacués en 2014 ; la distance entre l'océan et l'immeuble était alors d'une vingtaine de mètres. Suite au contentieux initié par les propriétaires, le Conseil d'État a confirmé que l'intervention du fonds Barnier ne concernait pas l'érosion littorale.

Dans les faits, l'immeuble est amianté et son effondrement est susceptible de générer des risques sur la santé humaine, l'environnement et sur l'économie touristique. Par arrêté du 28 juin 2018, le préfet s'est substitué au maire de la commune de Soulac-sur-Mer en vue de mener les travaux de désamiantage de l'immeuble.

Ces travaux, qui ont nécessité des procédures préalables importantes, ont débuté en février 2019 pour une durée de 4 mois.

Finalisation des PPRSM du Bassin d'Arcachon

Après de longues années de travail et de concertation, les PPRSM du Bassin d'Arcachon ont été soumis à enquête publique et ont reçu un avis favorable.

Le dossier final a été approuvé par la Préfète le 19 avril 2019.

PAPI de l'estuaire de la Gironde et Travaux sur les digues, poursuite de la réalisation des 24 PPRI de l'agglomération bordelaise.

Le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) de l'estuaire prévoit notamment la restauration des digues sur les secteurs urbains vulnérables, ainsi que la restauration du réseau de ressuyage des marais de la presqu'île d'Ambès.

Le confortement des ouvrages de protection de la rive droite de l'agglomération bordelaise, chantier majeur dans la prévention du risque inondation, concerne directement 26 000 habitants sur Bordeaux, Bouliac, Cenon et Floirac : le coût de cette opération est de plus de 20M€, dont 9,2 M€ sur le fonds Barnier. Ce chantier s'est achevé fin 2018.

Ces ouvrages seront également pris en compte dans les futurs PPRI de l'agglomération bordelaise, pour lesquels un très important travail de fond a été réalisé en 2018.

Ces ouvrages seront également pris en compte dans les futurs PPRI de l'agglomération bordelaise, pour lesquels un très important travail de fond a été réalisé en 2018.

Ces ouvrages seront également pris en compte dans les futurs PPRI de l'agglomération bordelaise, pour lesquels un très important travail de fond a été réalisé en 2018.





Environnement

Armelle Ressouches - Service des Procédures Environnementales

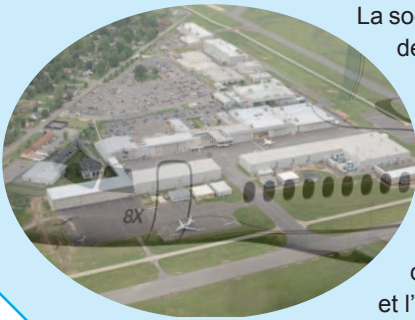
Consultation et participation du public

L'activité de la DDTM est plus que jamais intense en la matière et révélatrice du poids économique de la Gironde (grands projets portés par la métropole, par les industriels et le secteur viticole, équipements routiers et infrastructures...).

Le déploiement de la dématérialisation des enquêtes publiques depuis 2017 implique, pour le service, la mise en ligne dans des délais requis et contraints des pièces des dossiers ainsi que l'exploitation des observations dématérialisées émises par le public, par mail.

Les dossiers marquants :

Extension du site de Dassault à Mérignac : une enquête publique unique au titre de l'autorisation environnementale et du permis de construire



La société Dassault a sollicité, fin 2017, une autorisation environnementale (ICPE, défrichement, dérogation destruction espèces protégées, loi sur l'eau) pour réaliser l'extension de son site de Mérignac afin d'y regrouper des services d'ingénierie installés en région parisienne (création d'un bâtiment de plus de 25 000 m² pour accueillir 1500 personnes).

Ce projet majeur pour la confortation de la filière aéronautique de défense de la Gironde a fait l'objet d'une enquête publique unique sur le volet autorisation environnementale (instruction DREAL) et permis de construire. La DDTM a organisé et conduit cette enquête unique qui s'est déroulée du 11 juin au 11 juillet 2018. Le projet d'arrêté portant autorisation environnementale a été soumis à l'avis du CODERST (Conseil Départemental Risques Sanitaires et Technologiques) le 13 septembre 2018, et l'autorisation a été signée le 21 septembre 2018.

Amélioration de la desserte du Sud-Bassin d'Arcachon sur l'axe A660-RN250 : fluidifier la circulation sur un axe routier très fréquenté et engorgé

Le projet d'amélioration de cet axe routier, soumis à un trafic intense et sujet à engorgements tout au long de l'année, consiste en la création d'échangeurs en lieu et place de carrefours giratoires existants sur l'A660 (Césarée et la Hume sur la commune de Gujan-Mestras), la mise à 2x2 voies de la RN250 jusqu'au giratoire de Bisserié et son réaménagement (la Teste-de-Buch) puis la création d'un carrefour intermédiaire au sud de la RN250 vers la zone d'activité de la Teste-de-Buch.

La COBAS (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud) finance la réalisation de ces travaux (55 millions €) pour une mise en service entre juin 2020 et juin 2021.

Ce projet nécessite l'obtention, de la part des services de l'État, d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et d'une autorisation environnementale (loi sur l'eau, dérogation pour la destruction d'espèces protégées).

L'enquête publique unique portant à la fois sur la DUP et sur l'autorisation environnementale s'est tenue du 20 août au 20 septembre 2018.

L'arrêté préfectoral portant reconnaissance de l'utilité publique du projet a été signé le 17 décembre 2018 et l'autorisation environnementale a été signée par le Préfet le 26 décembre 2018.

Le lancement des travaux préparatoires à ce chantier d'envergure a été confirmé le 15 janvier 2019.

PPRSM (Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation par Submersion Marine) du bassin d'Arcachon : une enquête publique sensible sur un territoire soumis à forte pression immobilière

L'objet du PPRSM est de limiter l'exposition au risque d'inondation par submersion marine des personnes et des biens, de délimiter les zones du territoire exposées à ce risque et de prévoir les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre par les propriétaires et les collectivités.

Lorsqu'il est approuvé le PPRSM vaut servitude d'utilité publique opposable à toute personne publique ou privée et prévoit des restrictions d'urbanisme, le maire étant responsable de la prise en compte du risque d'inondation et de l'application du PPR sur sa commune.

De très nombreuses réunions de concertation ont été organisées entre 2011 et 2017 et l'enquête publique s'est déroulée du 2 mai au 4 juin 2018.

Les trois commissaires-enquêteurs ont assuré au total 31 permanences pendant la durée de l'enquête, (moyenne de 3 permanences dans chaque commune) et un registre électronique a été mis en place pour gérer plus de 120 observations.

La commission d'enquête a émis un avis favorable, assorti de recommandations. La DDTM assure la phase réglementaire de mise à la signature de l'autorité préfectorale de ce plan de prévention.



Vue aérienne du Bassin d'Arcachon



Eau et Nature

Paul Cojocar - Service Eau et Nature

Une façade littorale fragile et sensible à l'érosion

Le littoral girondin est depuis quelques années particulièrement sensible aux phénomènes d'érosion, notamment lors des grandes marées ou des tempêtes. Les collectivités se sont engagées dans des stratégies locales de gestion du trait de côte. La fragilité de certains sites exposés met en péril la sécurité des biens et des personnes : les gestionnaires de ces sites ont effectué des travaux d'urgence, avant d'élaborer des demandes d'autorisations environnementales pluriannuelles, dont les premières ont été déposées en 2018.

La DDTM s'est impliquée dans ces projets (rechargements de sable, réensablement de pied de dune, confortement d'ouvrages de défense contre la mer...) mobilisant de nombreux partenaires et dont les enjeux sont de concilier les objectifs de protection, à court, moyen ou long terme, et les impacts potentiels sur les milieux naturels.



Pointe du Cap Ferret : rechargement de sable

GEMAPI : focus sur la protection contre les inondations et la préparation des futures autorisations de systèmes d'endiguement

Depuis le 1er janvier 2018, la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire des communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles.

La DDTM a particulièrement axé son action sur l'information relative à la protection contre les inondations car les collectivités compétentes ont pour cet enjeu des échéances très proches (2019 pour les premières) concernant les « systèmes d'endiguement ».

Vers une cartographie progressive des cours d'eau/ fossés de Gironde

Les années 2017 et 2018 ont été marquées par une large concertation visant à finaliser la cartographie des cours d'eau sur la Gironde. La cartographie produite a été mise en ligne en mars 2019.



L'évaluation des incidences Natura 2000 : exemple concret de la course GURP TT

La DDTM a été mobilisée pour instruire la demande d'autorisation de la course GURP TT, étape du championnat de France de motos et de quads depuis plus de 15 ans, organisée sur deux jours, entre Grayan-et-l'Hôpital et Soulac-sur-Mer. Plus de 900 concurrents et près de 20 000 personnes étaient présents en 2017. L'État a formulé des exigences environnementales fortes aux organisateurs pour s'assurer que la course ait le minimum d'impact sur le milieu.

Afin de préserver les dunes et la plage, les prescriptions environnementales ont notamment exigé que le public soit exclu de la dune, et qu'une mise en défens du pied de dune soit réalisée. Les espèces protégées et le caractère remarquable des dunes ont ainsi été préservés.

Un arrêté du Préfet, en date du 11 janvier 2019 a autorisé la tenue de la course, sous ces conditions, et la DDTM a procédé à des contrôles avant, pendant, et après la manifestation.



GURP TT : la mise en défens du pied de dune avant la course fait partie de mesures de nature à préserver les zones les plus sensibles.

Activité viti-vinicole : dernière année de l'accord-cadre 2013-2018

L'activité viti-vinicole constitue un enjeu important en Gironde, avec environ 120 000 ha de vignes (la moitié de la surface agricole du département).



Cours d'eau saturé d'effluents viticoles

Un accord-cadre a été signé pour 2013-2018, visant à réduire et optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires et généraliser le traitement des effluents viti-vinicoles.

Une réunion, prévue début 2019, sera l'occasion de dresser un bilan et de décider du renouvellement de l'accord cadre, qui mobilise de façon coordonnée différents leviers : pression de contrôle, animation professionnelle, soutien financier bonifié.

Gestion de l'eau des nappes profondes de la Gironde : un enjeu stratégique de politique et police de l'eau

La DDTM a mis en œuvre en 2018 une grande vague de contrôles visant le respect des seuils de prélèvement, principalement sur le Sud-Gironde (dont l'eau potable provient de nappes déficitaires). 14 rapports de manquement administratif ont déjà été produits : l'objectif est d'inciter les collectivités à rapidement définir et mettre en œuvre un schéma stratégique de gestion de l'eau potable. D'ici mi-2019, les 102 syndicats ou collectivités compétents pour l'eau potable auront été contrôlés.

Un nouveau cadre pour l'exercice des missions de police de l'eau et de la nature

Ces missions sont assurées par la MIPE (Mission Inter-services des Polices de l'Environnement), sous le pilotage de la DDTM et sont encadrées par un plan de contrôle départemental annuel. 2018 a été marquée par : un nouveau cadre national harmonisé pour les plans de contrôle départementaux, un nouvel outil informatique (LICORNE) pour faciliter le suivi de ce plan au niveau local, une nouvelle stratégie régionale pour la mise en œuvre des contrôles, et enfin l'intégration d'un volet complet sur l'environnement marin.

Modernisation et simplification environnementales : poursuite de la mise en œuvre de l'« autorisation environnementale »

En 2018, le guichet unique a réceptionné 15 dossiers d'autorisation environnementale (dragage de port, réalisation d'infrastructures routières, création de zone d'activités...), dont l'entrée en vigueur date du 1er mars 2017. Sur les 4 dossiers ayant abouti en 2018, les deux premiers donnent lieu à des mesures compensatoires à suivre (pôle nautique de Libourne, amélioration de la desserte sud du bassin d'Arcachon à La Teste de Buch et forages à Talence et à Brach).

Préservation de la biodiversité : résorption des retards de paiement des aides FEADER mobilisées pour la politique Natura 2000

La mise en œuvre de la démarche Natura 2000 a souffert depuis 2015 d'une série de dysfonctionnements ayant entraîné d'importants retards dans le paiement de certaines aides.

À ce jour, le retard est résorbé, le service est en mesure d'instruire toutes les demandes de paiement des contrats Natura 2000 qui lui parviennent sans complication.



*Mare et prairie restaurées grâce au financement par contrat Natura 2000
Terrain propriété de la Fédération départementale des chasseurs de Gironde
Photo Syndicat de bassin versant du Moron.*

L'Environnement, l'Eau et la Nature en chiffres

17 Inspecteurs de l'environnement commissionnés et assermentés dont
10 aux compétences élargies «Eau et Nature» et 1 à la compétence
"Espaces Patrimoniaux et Naturels"
110 avis techniques
15 dossiers d'Autorisation Environnementale déposés
18 dossiers "Portés à Connaissance" modificatifs d'autorisation déposés
10 dossiers d'Autorisation Temporaire déposés
222 dossiers de Déclaration déposés
604 contrôles bureau (Cumul Eau et Nature)
240 contrôles terrain (Cumul Eau et Nature)
28 Rapports de Manquement Administratif dressés
13 Arrêtés Préfectoraux de Mise en Demeure
6 Procès-Verbaux dressés
179 arrêtés de battues administratives de régulation des nuisibles

La consultation et la participation du public en chiffres

83 procédures d'enquêtes publiques et de consultations du public menées en 2018 (55 en 2017), soit une augmentation de 50 %
9 réunions mensuelles du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) pour 66 dossiers
12 réunions de la CDNPS (Commission Départementale Nature Paysages et Sites) pour 63 dossiers, soit +43% d'activité
- 8 séances en formation sites et paysages (51 dossiers)
- 1 séance en formation faune sauvage captive (9 dossiers)
- 3 séances en formation carrières (3 dossiers)
Le nombre de réunions de la formation « sites et paysages » se stabilise d'une année sur l'autre avec cependant un nombre de dossiers présentés beaucoup plus conséquent : + 60 %
Les dossiers de changements de destination pour des permis de construire impactés par la loi littoral sont toujours nombreux.



Connaissance et Aménagement des Territoires

Christine Cot - Mission Observation Stratégie Territoriale

Nathalie LARRAUX - Service Urbanisme, Aménagement, Transports



InterSCoT

Le club des 8 SCoTs girondins s'est réuni 6 fois pour des travaux orientés essentiellement sur la mobilité, l'aménagement commercial et la prospective. En avril, un atelier a mobilisé les élus des structures partenaires (SCoTs, Métropole, Région) autour de la mobilité des personnes en Gironde. Une étude a notamment été réalisée sur ce thème, pour éclairer la mobilité à Langon.

Diagnostic partagé territorial

La DDTM a animé une première démarche de diagnostic partagé territorial sur le territoire du Médoc dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration du SCoT Médoc-Atlantique.

Ville durable

L'accompagnement au titre du label écoquartier s'est traduit par la labellisation à l'étape 3 (écoquartier construit) du quartier des Akènes à Lormont portant à 7 le nombre d'écoquartiers engagés ou réalisés en Gironde. La DDTM a continué à s'investir dans l'accompagnement des projets de revitalisation de centres-bourgs. La ville de Libourne a été retenue au programme « action cœur de ville » et compte parmi les 222 villes engagées dans la démarche au niveau national. Le programme vise à donner à la commune et son intercommunalité, les moyens d'intervenir sur son centre-bourg afin de créer les conditions d'une attractivité nouvelle.

Données, statistiques et cartes

La DDTM a conventionné avec une vingtaine de collectivités pour fournir les fichiers fonciers sur leur périmètre qui leur permettent de travailler sur la consommation d'espace, l'urbanisme et l'aménagement, le foncier économique, l'identification en réhabilitation ou en travaux de rénovation énergétique des bâtiments...

Deux servitudes d'utilité publique ont été intégrées dans le géoportail de l'urbanisme : la servitude A9, correspondant aux zones agricoles protégées, et la servitude A4, servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eaux non domaniaux.

Commerce et aménagement

Outre les 45 dossiers instruits et présentés en CDAC (et autorisés pour environ 90 000 m² de surface de vente), l'année 2018 s'est caractérisée par une plus forte régulation des projets commerciaux, dans un objectif de moindre consommation d'espace et de préservation des centres-villes. La DDTM a lancé une réflexion prospective sur les nouveaux modes de consommation et leurs impacts sur l'aménagement.

Carte des enjeux du territoire du Médoc



Centre ville de Libourne



Planification de l'urbanisme

2018 a été caractérisée par la poursuite de la planification à grande échelle (SCoT Sud-Gironde et SCoT Médoc-Atlantique) ainsi que par le lancement de la révision du SCoT Cubzaguais Nord-Gironde et de l'élaboration du SCoT du Bassin d'Arcachon, du SCoT du Val de Leyre et du SCoT de Haute-Gironde.

Au niveau des PLUi, la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais a approuvé son document en mars 2018. Les 6 PLUi précédemment prescrits ont poursuivi leur élaboration (Créonnais, Val de Leyre, Convergence Garonne, Réolais Sud-Gironde, Bazadais et Sud-Gironde). Les PLUi du Pays Foyen et de Bordeaux Métropole, approuvés, ont entamé des procédures de modification ou de révision. Une réunion PLUi a été organisée à l'initiative de la DDTM en mai 2018 afin de tester l'intérêt des collectivités pour un éventuel Club PLUi girondin.

Publicité

En plus de l'instruction des demandes d'autorisation (99 dossiers instruits), la DDTM a déployé un plan d'action en matière de police de la publicité en priorisant son action sur les communes du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Un règlement local de publicité a été adopté (La Teste-de-Buch) et un autre devrait l'être en 2019 (Saint-Jean-d'Ilac).

Paysage et aménagement durable

La DDTM a accompagné la communauté de communes de l'Entre-deux-Mers dans l'appel à projet « plan de paysage ». Une journée de sensibilisation sur le paysage et le cadre de vie destinée à la communauté de communes Convergence Garonne a permis d'engager les premières rencontres dans le cadre du projet de PLUi.

Mobilité - Transports

La DDTM s'est mobilisée sur la valorisation du manifeste Mobilité et les opérations préalables au lancement de l'étude sur la gestion des déplacements en interface entre l'agglomération et le Bassin d'Arcachon.



Gérard Guegan - Service Aménagement Rural



Frédéric Kozimor - Service Aménagement Urbain

L'accompagnement de projets à enjeux particuliers se poursuit

Les 2 OIM (Opérations d'Intérêt Métropolitain) : Aéroparc et Bordeaux Inno Campus sont entrées en phase opérationnelle, avec la réalisation de premiers travaux de voirie et la création d'un réseau de pistes cyclables. Ces 2 OIM ont vocation chacune à créer 10.000 emplois. Une concertation des différents acteurs a permis de tracer les premières grandes orientations d'aménagement des 2 périmètres.

La DDTM a accompagné l'instruction du dossier de desserte du secteur aéroportuaire, comprenant la création de la future liaison tram de l'aéroport et du BHP (Bus à haute Performance) qui desservira la zone d'activité selon un axe nord-sud, et a préparé avec la Métropole le dépôt d'un nouveau dossier relatif au BHNS de St-Aubin du Médoc. 2018 a été l'occasion de mettre en œuvre l'autorisation environnementale unique de la ZAC Garonne Eiffel acquise fin 2017.

La DDTM a accompagné l'EPA (Établissement Public Administratif) Bordeaux Euratlantique dans son appel à projets relatif à la proposition de permis d'innover. Des premiers permis d'innover ont été mis en œuvre pour ce qui concerne le report de stationnements en parkings-relais avec des parkings réversibles.

Des premiers permis de construire ont été accordés pour le projet du belvédère, en rive droite. Le permis relatif à la densification de la parcelle actuellement support de la concession BMW est en cours d'instruction, pour un programme de plus de 60.000 m2 de plancher.

Une phase de calage du projet Saget, important îlot qui créera une ouverture depuis la gare jusqu'aux quais, a également été déroulée. Le permis de construire devrait être déposé en 2019.

Ce même accompagnement a été développé sur d'autres projets urbains, tels le projet de bureaux sur le site de Dassault à Mérignac, le projet de locaux d'activités de la QNB sur l'ancien site de Thales également à Mérignac, ou le quartier de la Jallère près du nouveau stade de Bordeaux qui sera restructuré et densifié dans une logique respectueuse de l'écologie.



Projet Saget

DDTM de la Gironde
Mission Observation et Stratégies Territoriales
Service

Etat d'avancement des SCOT
au 1er janvier 2018



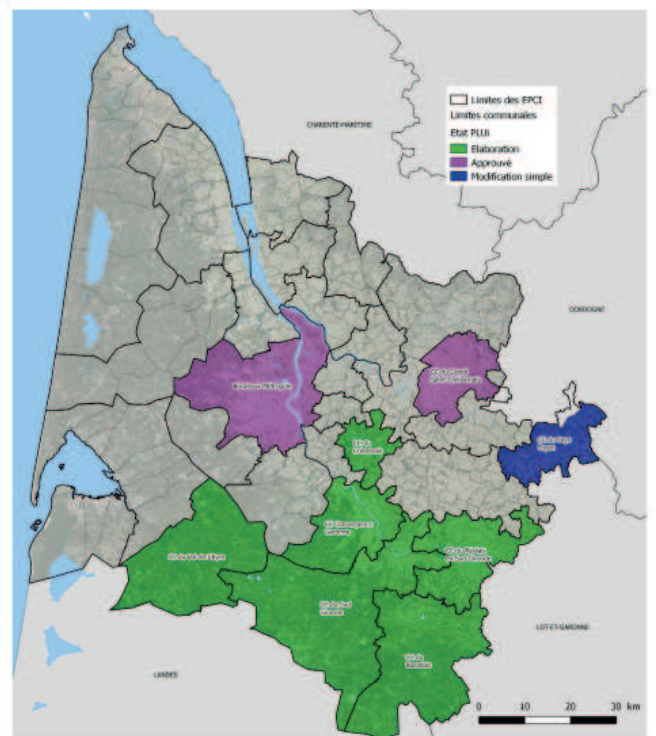
Légende

- Approuvé
- En cours de modification

Commentaire

DDTM de la Gironde
Mission Observation et Stratégies Territoriales
Pôle Systèmes d'Informations Territoriales

Département de la Gironde
Etat des PLUI au 13 Septembre 2018



Légende

- Limites des EPCI
- Limites communales
- Etat PLUI
- Elaboration
- Approuvé
- Modification simple

Commentaire

L' Aménagement en chiffres

8 territoires de SCoT dont 4 opposables
442 communes disposant d'un document d'urbanisme opposable dont 319 PLU/POS (14 POS) et 123 cartes communales
93 communes au RNU dont 20 avec avis conforme État
10 projets de PLU arrêtés par la collectivité
45 dossiers instruits pour avis à la CDAC
27 demandes de dérogation au principe d'urbanisation limitée instruites
21 « porter à connaissance » produits
260 352 € répartis (DGD urbanisme)
42 000 titres de perception édités (près de 84 M€ au profit des collectivités)

Contrôle de légalité

1183 autorisations individuelles contrôlées : 147 propositions de retraits
41 documents d'urbanisme contrôlés : 6 demandes de retraits et 2 suspensions du caractère exécutoire (Lanton et Lège-Cap-Ferret)

Contentieux pénal de l'urbanisme

24 procès-verbaux dressés
Plus de 130 contrôles de subventions parlementaires effectués

Publicité

274 dispositifs illégaux recensés : 65 déposés, 19 mises en demeure transmises et 52 procès-verbaux dressés

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

137 dossiers pour un total de 167 avis

Transition énergétique

5 notes d'enjeux produites en accompagnement du « Porter à Connaissance » réglementaire (DREAL) sur des PCAET
Contribution à l'avis de l'État pour le PCAET du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre
Poursuite de la mise en œuvre des 8 conventions TEPCV (8,8 M€ conventionnés)

Transports

Activité dérogation Poids Lourds : environ 100 arrêtés.



Education routière

Nathalie LARRAUX - Service Urbanisme, Aménagement, Transports

2018 a été marquée par deux manifestations d'auto-écoles (en mars et avril), et par une forte tension en matière de moyens disponibles tant en production qu'en management.

L'activité d'enregistrement, désormais dématérialisée, a connu un fort retard ponctuel (4000 dossiers en mars) du fait de difficultés conjoncturelles palliées par les moyens vacataires de la DDTM qui ont permis de gérer la transition jusqu'au transfert en mai 2018 au CERT(Centre d'Expertise et de Ressources des Titres) de Toulouse, avec résorption totale du stock de dossiers en retards.

Dans ce contexte, le nombre de places d'examen proposées est resté stable mais a subi les contraintes de la forte augmentation des titres professionnels sur les permis poids lourds et l'explosion du nombre de candidats libres en permis B.

L' Education routière en chiffres

21 centres d'Opérateurs Agréés ouverts en Gironde pour l'examen du Code
31000 candidat(e)s environ ont passé leur examen théorique (ETG) auprès de l'un de ces centres
33 000 candidats au permis B
8 000 candidats au permis poids lourds et 5 500 candidats aux titres professionnels
11 000 candidats au permis moto
Taux de réussite au permis B : 56 % en première présentation
Délai moyen d'attente entre première et deuxième présentation : 78 jours
Mise en œuvre du nouveau dispositif de labellisation des auto-écoles : 32 établissements labellisés pour un total de 70 dossiers reçus



Mer et Littoral

Delphine CATHALA - Service Maritime et Littoral

Préservation des ressources halieutiques

La DDTM est, au quotidien, impliquée dans la police des pêches.

La pêche à la civelle reste très sensible dans le département et son contrôle, généralement de nuit, demeure assez dangereux face à des braconniers toujours plus déterminés. Elle a donné lieu à de nombreuses opérations conjointes en 2018 avec d'autres administrations, à commencer par l'Agence française pour la biodiversité et la gendarmerie maritime.

Ostréiculture du bassin d'Arcachon et du Nord Médoc

2018 a été une année de renouvellement du bureau du comité régional conchylicole avec le maintien de l'équipe dirigeante, ce qui permet de continuer la collaboration autour des politiques de nettoyage du DPM (Domaine Public Maritime) et de l'encadrement de l'activité de dégustation.

L'État a participé à la remise en l'état du DPM à hauteur de 22 200€ pour des opérations de sécurisation mais aussi, pour la première fois, afin d'exécuter des travaux en lieu et place d'ostréiculteurs défaillants.

La pêche professionnelle en Gironde

La halle à marée d'Arcachon totalise un débarquement de 1 753 tonnes. Depuis plusieurs années, le volume débarqué annuellement, ainsi que le chiffre d'affaires, diminuent petit à petit.

Le prix des espèces a connu des variations entre 2017 et 2018, notamment la seiche, dont le prix a augmenté de 23 %, ainsi que le maigre, avec une hausse de 40 %. Les espèces les plus chères sont restées, par ordre décroissant la sole, la dorade, le maigre et le bar.

Sécurité maritime

La DDTM a reconduit le programme « campagne de sécurité des loisirs nautiques » piloté par la Préfecture maritime de l'Atlantique. Trois journées de sensibilisation aux dangers de la navigation ont été conduites sur le Bassin d'Arcachon ainsi que sur l'estuaire de la Garonne, à l'attention des propriétaires et locataires de navires de plaisance.

La DDTM a participé au dispositif de sécurité nautique encadrant la « Tall Ship Regatta » sur la Garonne du 13 au 18 juin 2018 (fête du fleuve).

Plaisance et Navigation Professionnelle

Plaisance

Malgré la fermeture de l'antenne de Bordeaux, la DDTM a maintenu l'organisation des sessions théoriques de permis plaisance sur les deux sites historiques : Arcachon (49 % des candidats) et Villenave-d'Ornon (51 % des candidats).

Navigation professionnelle

Suite à la mise en œuvre du permis d'armement on se situe dans une période transitoire, jusqu'au 1er janvier 2020, qui laisse encore à l'administration la gestion des mouvements des marins sur les navires, qui reviendra ensuite aux armateurs.

L'arrivée du portail de l'armateur en mai 2018 participe de cette évolution : la DDTM a mis en place deux bornes informatiques pour inciter les armateurs et les marins à se connecter et une communication importante a été faite auprès d'eux afin de les accompagner dans cette démarche.

Ce portail est le pendant du portail du marin arrivé un an plus tôt, qui permet à chaque marin de suivre la validité de ses titres et qualifications ainsi que ses différents embarquements.

Ces deux portails témoignent de la volonté affichée par l'État d'aller vers une dématérialisation des services publics à l'horizon 2022.



Bornes informatiques en libre service permettant l'accès aux différents portails

Gestion du DPM

L'ordonnance de 2017, qui modifie les règles d'attribution des AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) à vocation commerciale, notamment par la mise en place d'une publicité systématique et d'une mise en concurrence, a été mise en œuvre.

Une commission d'attribution de terre-pleins et de chais aux pêcheurs professionnels a été organisée sur les villages ostréicoles de Lège-Cap-Ferret et une autre sur le village de l'Aiguillon Lapin Blanc à la Teste-de-Buch.

Deux documents d'orientation dans l'attribution des AOT ont été révisés :

- le schéma de vocation des villages ostréicoles de Lège-Cap-Ferret qui a permis de réaffirmer les grands principes d'occupation du DPM tout en ménageant les équilibres ;
- la modification de l'arrêté préfectoral valant règlement de la commission du site d'aiguillon Lapin blanc pour redéfinir les règles de gestion et d'attribution des cabanes et des terre-plein.

Nettoyage du DPM

L'année 2018 marque la fin d'un cycle de nettoyage du DPM et d'enlèvement de 20 épaves sur le sud du bassin d'Arcachon pour garantir un aspect naturel au DPM mais aussi préserver les eaux des pollutions causées par les composites et les vieux moteurs.

De plus, ont été démantelées des installations restantes d'un ensemble d'appontements illégaux à proximité du port de La Hume sur la commune de La Teste-de-Buch qui s'étaient sur 120 mètres. Le montant global de ses opérations s'élève à environ 100 000€.



Enlèvement d'épave



Partie du site avant travaux



La Mer et le Littoral en chiffres

Préservation des ressources halieutiques 1 060 contrôles en mer effectués et 124 PV dressés à l'encontre de pêcheurs professionnels, de pêcheurs plaisanciers et de plaisanciers contrevenants

Ostréiculture du bassin d'Arcachon et du Nord Médoc

Gestion de 400 ostréiculteurs ou sociétés d'ostréiculture
491 dossiers traités lors de 4 commissions des cultures marines
90 mises en demeure et 30 PV dressés

Bathymétrie

Des sondages réguliers des passes du bassin d'Arcachon, ainsi qu'en intra-bassin ont été assurés.
Suite à ces sondages, les déplacements de bouées de la passe nord ont été effectués afin de délimiter au plus près le chenal naturel très mouvant.
12 sondages réalisés sur les passes
3 journées de sondage réalisées dans le cadre de l'évaluation du risque érosion

Commissions nautiques locales

3 commissions avec notamment les avis émis en vue des arrêtés d'application du décret de création de la RNN (Réserve Naturelle Nationale) du banc d'Arguin, le balisage de l'entrée du port d'Audenge et la modification du balisage de la passe nord d'entrée dans le bassin d'Arcachon.
Mise en œuvre des arrêtés d'application suite au décret de création de la RNN du banc d'Arguin du 10 mai 2017 qui précisent les différents zonages ainsi que les règles relatives aux activités telles que le mouillage des navires, la pêche, l'ostréiculture et le débarquement de passagers.
Ces modalités ont fait l'objet de contrôles spécifiques au cours de la saison estivale en lien avec l'ensemble des corps de contrôle.

Gens de mer et plaisance

758 premières immatriculations de navires de plaisance
4 773 mutations de propriété de navires de plaisance
295 sessions d'examens pour 5 743 candidats aux différents permis Bateau
4 586 permis délivrés (4 042 permis côtiers, 238 permis en eaux intérieures, 164 permis hauturiers)
Reprise des contrôles des bateaux écoles avec 15 contrôles réalisés, avec pour conséquence la proposition de suspension temporaire de l'agrément pour 2 entreprises et 3 avertissements.

Gestion du DPM

2 concessions de plages aux collectivités
6 zones de mouillages collectifs pour 5300 mouillages au total
160 AOT de mouillages individuels sur la commune d'Arès
1 AOT saisonnière pour les kiosques l'été sur les plages à la Teste-de-Buch
53 AOT d'attribution de cabanes et de terre-pleins
14 AOT délivrées (perrés de défense, terre-pleins, pontons, épis, rechargements de plage...)
8 titres divers (concessions, superpositions d'affectation, délimitation...)
56 autorisations de circulation sur le DPM (tournage de films, études scientifiques, pêcheurs professionnels...)
± 500 000 € de taxes et redevances générées par la gestion du DPM
18 contrôles terrain, 8 mises en demeure et 5 PV de grande voirie
Signature du bail de chasse n°1 sur le bassin d'Arcachon au profit de l'association de chasse maritime du bassin d'Arcachon.

Sécurité maritime

1 234 heures de patrouille en mer : 27 PV dressés à des plaisanciers et 41 PV dressés à des professionnels pour défaut ou manquement sur le matériel de sécurité à bord des navires.
17 permis plaisance suspendus, 11 d'entre eux étant liés au non-respect des règles de mouillage sur le banc d'Arguin.

Navigation professionnelle

90 permis d'armement et 4 cartes de circulation professionnelle délivrés
1 conciliation



Habitat et Construction

Agnès BOUAZIZ - Service Habitat, Logement, Construction Durable

Développement et amélioration de l'offre de logements

En matière de parc privé, c'est près de 1000 logements sur l'ensemble du département qui ont fait l'objet d'une aide à la réhabilitation (une grande majorité propriétaires occupants ; seulement 77 logements locatifs privés conventionnés). Le travail de la DDTM et de ses partenaires (délégataires des aides à la pierre, opérateurs, ADIL) a été marqué par l'engagement d'une démarche partagée visant à la simplification des modes de fonctionnements locaux et à la réduction des délais d'instruction et d'agrément des dossiers, en parallèle à la mise en place de la dématérialisation du dépôt des dossiers.

Dispositif SRU

La délivrance des autorisations d'urbanisme a été reprise sur la commune carencée du Pian-Médoc (arrêté préfectoral du 16 avril 2018) facilitant ainsi le développement des opérations de logements sociaux pour contribuer à l'atteinte des objectifs SRU notifiés à cette commune. La délégation du droit de préemption urbain à l'EPF (Établissement Public Foncier) Nouvelle-Aquitaine a été mise en place sur 3 communes carencées en Gironde : Vayres, Gujan-Mestras et Izon (respectivement par arrêtés préfectoraux du 04 juillet 2018, du 20 septembre 2018 et du 8 octobre 2018).

ANRU

Les projets urbains sur les quartiers retenus dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) ont été présentés en novembre 2018 aux partenaires de l'ANRU en comité d'engagement. La signature de la déclaration d'engagement pour le projet de renouvellement urbain de Bordeaux Métropole est programmée en 2019. La convention pluriannuelle avec Bordeaux Métropole devrait être signée début 2020.

En 2018, la convention du PRQAD (Projet de Requalification des Quartiers Ancien Dégradés) du centre de Bordeaux a fait l'objet d'un avenant de sortie permettant de prolonger de 3 ans le délai d'engagement des opérations (soit jusqu'en janvier 2021) et d'inscrire de nouveaux immeubles dégradés à requalifier afin d'approcher l'objectif initial de production de 300 logements sociaux issus de ce recyclage foncier.



Requalification Résidence B. Pascal - Corneille - Floirac

Gens du voyage

La DDTM a participé à l'organisation du grand rassemblement des gens du voyage en septembre 2018, sur 15 jours, sur la commune de Cabanac-et-Villagrains (700 caravanes, 2500 personnes). La DDTM a conduit, avec le conseil départemental, la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, via une procédure de concertation (organisation de conférences territoriales sur l'ensemble des arrondissements de la Gironde).



Grand rassemblement des gens du voyage

Politique immobilière de l'état

2018 a été marquée par la finalisation des études permettant d'engager en 2019 les travaux préparatoires puis le désamiantage du socle de la Cité administrative de Bordeaux, dans la continuité du désamiantage des tours (les travaux de la tour B se sont terminés en 2017), et par les études et consultations permettant d'engager également, début 2019, le désamiantage de l'immeuble Le Signal à Soulac-sur-Mer.

Accessibilité

En partenariat avec l'AMG (Association des Maires de Gironde) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), des journées d'information et de formation sur la mise en accessibilité des établissements recevant du public, les plans de mise en accessibilité de la voirie et les commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité à destination des collectivités ont été organisées à Bordeaux et Langon. Ces journées sont proposées sur d'autres territoires en 2019.

L'Habitat et la Construction en chiffres

- 941 logements aidés par l'Anah
- 16 programmes animés (OPAH, PIG) en cours en 2018 dont 4 ont démarré en 2018
- 226 signalements de logements potentiellement indignes examinés en commission de qualification
- 376 litiges bailleurs/locataires examinés lors de 10 commissions de conciliation (avec 2/3 des litiges réglés par conciliation)
- 3181 dossiers examinés par la commission départementale accessibilité (3169 dossiers ERP, 6 dossiers logements, 5 dossiers voirie, 1 dossier transport)
- 254 visites en accessibilité, 333 visites en sécurité incendie, 13 visites camping

- 162 contrôles des règles de construction dont 7 visites sur site avec le CEREMA
- 5218 logements locatifs sociaux agréés (+440 logements financés/2017), dont 4415 PLUS et PLAI :
- Bordeaux Métropole : 1006 PLAI, 1544 PLUS, 675 PLS, soit 3225 logements locatifs sociaux
- Conseil départemental : 665 PLAI (431 PLAI en zone tendue et 234 PLAI en zone détendue) auxquels il faut rajouter 26 agréments PLAI pour une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale, 1174 PLUS, 128 PLS, soit 1993 logements locatifs sociaux.



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE

Version du 9 janvier 2019



Service Maritime et Littoral Unité Gestion Espace maritime et littoral - Pôle Cultures marines et environnement - Pôle Domanialité et travaux maritimes Unité Encadrement et contrôle des usages - ULAM - Pôle Affaires nautiques Unité Gestion des marins et des navires - Pôle Navigation professionnelle - Plaisance	Service Agriculture Forêt et Développement Rural Unité Gestion des aides directes Unité Transmission et vie des exploitations Unité Forêt Unité Agriculture durable-développement rural	Service Eau et Nature Unité Police de l'eau et milieux aquatiques - Cellule gestion quantitative de l'eau - Cellule qualité des eaux - trame bleue Unité Nature - Cellule Chasse et pêche - Cellule Territoires et biodiversité	Service Urbanisme Aménagement Transports Unité Gestion administrative** Unité ADS/Fiscalité -Pôle fiscalité Lesparre -Pôle fiscalité 1 Libourne -Pôle fiscalité 2 Libourne Unité Planification Unité Paysage et aménagement durable Unité Contrôle de Légalité et Publicité Unité Mobilité-Energie-Transport Unité Education routière <small>** Unité mutualisée avec le SAR-UA Médoc</small>	Service Habitat, Logement, Construction Durable Unité Développement des politiques de l'habitat durable Unité Rapports locatifs et Logement social public Unité Renouvellement urbain Unité Amélioration habitat ancien Unité Qualité de la construction Unité Politique immobilière de l'Etat Unité Gestion administrative	Service Risques et Gestion de Crise Unité PPR littoraux et fluvio-maritimes Unité PPR naturels terrestres et technologiques Unité Risques et aménagement Unité Préparation à la crise	Service des Procédures Environnementales Unité Prévention des pollutions et des nuisances Unité Protection de l'environnement et des sites Unité DUP et expropriations
---	--	--	---	---	--	--

Service Aménagement Rural Unité Gestion administrative Unité Aménagement du Médoc Unité Aménagement du Libournais et de Haute-Gironde Unité Aménagement du Sud Gironde Pôle Connaissances Mutualisé	Mission Observation Stratégies Territoriales	Service Aménagement Urbain Unité Gestion administrative* Unité Métropole Unité Grands Projets de Bordeaux Unité Aménagement Unité Projet d'Arcachon <small>* Unité mutualisée avec le SRGC</small>
---	---	---

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde
 Cité administrative - Rue Jules Ferry – BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex
 tél. : 05 56 933 033 - mail : ddtm@gironde.gouv.fr

Directeur de la publication : Renaud LAHEURTE - **Coordination** : Cécile LE GALL & Flora KAMPMEYER
Rédacteurs : chefs de services, chefs d'unités - **Conception graphique** : Virginie PICHET - **Crédits photos** : services de la DDTM de la Gironde

Document publié sur <http://www.gironde.gouv.fr> et <http://intra.ddtm-gironde.i2/>

